



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 JUIN 2024

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 29 PRÉSENTS : 23 VOTANTS : 27</p> <p>DATE DE LA CONVOCAION : Le 11 juin 2024</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 24 juin 2024</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Etaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Stéphanie LUSSIANA (arrivée à 18h50), M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, M. Jean-Pierre PLAISANCE, M. Christian PERRIER, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT-BOUCHET.</p> <p>Etaient représentées : Mme Annabelle MOREL ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI ayant donné pouvoir à Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie LUSSIANA et M. Gérard ROHI ayant donné pouvoir à M. Eric FUSS.</p> <p>Absentes : Mme Caroline BRULEY et Mme Pauline BRESSE.</p>
--	--

Délibération n°32

Rapporteur : Mme Françoise VIGUET-CARRIN

Objet : Chef de projet « Petites villes de demain » - Demande de subvention

Considérant l'intégration de la Ville d'Ugine dans le programme « Petites villes de demain »,

Considérant que, dans ce cadre, le recrutement d'un chef de projet pour assurer la coordination, le suivi et le déploiement du programme et de la stratégie « Petites villes de demain » est possible et peut être subventionné par l'Etat et ses partenaires, notamment la Banque des Territoires,

Considérant le recrutement d'un Chef de Projet depuis le 1^{er} juin 2021,

Il convient donc de déposer une demande de subvention auprès de M. le Préfet de la Savoie en charge de la coordination des financements. Elle est souhaitée la plus élevée possible, le coût du poste s'élevant approximativement à 41 841 € et correspondant à la période allant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025.

La commission municipale a examiné le dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant, à solliciter auprès de la Préfecture de la Savoie, ou tout autre organisme, la subvention la plus élevée possible pour le poste de chef de projet Petites villes de demain,**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine, ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240617-20240617-DE32-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/06/2024
Publication : 24/06/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

